

# La qualité s'impose dans les maisons de retraite

Pendant trois jours, la maison de retraite Saint Joseph a réalisé une évaluation externe. Cet établissement est déjà certifié ISO 9001 depuis 2003 et ce point d'étape a permis de rassurer les personnels, très impliqués dans la démarche, sous l'œil attentif du président Michel Camanès.

« L'impact de l'établissement sur le territoire est certain car ce sont plus de 100 bulletins de salaire chaque mois, un patrimoine au centre de la ville de plus de 8000 m<sup>2</sup> accueillant des personnes fragiles, des soutiens à diverses actions Ail-Network.org ajrt.org... », commente le directeur Bruno Marten.

Dans un contexte en France, où l'organisation et le fonctionnement des maisons de retraite sont devenus particulièrement réglementés, ces établissements médico-sociaux ont été obligés d'évoluer très vite ces dernières années, et certains établissements ont du mal à suivre l'évolution. Témoins, des événements dramatiques dernièrement dans la région de Lyon. Ces cas demeurent cependant exceptionnels au regard des neuf mille



Evaluateurs et personnels lors de la conclusion de ces 3 jours.

/Photo DDM Gérard Lalbat

maisons de retraite en France.

## 70 Ehpad dans le Tarn

Il existe dans le Tarn environ 70 établissements dits EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). La maison de retraite Saint-Joseph de la rue Meyer à Mazamet en est l'une d'elles et témoigne d'une expertise et d'un dynamisme certains en ma-

tière de qualité.

Cet établissement associatif s'est intéressé très tôt à la qualité de ses prestations afin d'apporter le meilleur service et de le prouver. Depuis 2003, avec la maison de retraite de Labruguière, ces deux établissements sont les deux seuls établissements tarnais certifiés ISO 9001, norme internationale de management de la qualité.

Aujourd'hui, la réglementation oblige tous les établissements sociaux et médico-sociaux à réaliser une évaluation, par un organisme externe, indépendant, venant contrôler, sur site notamment, le respect des droits des résidents, la mise en œuvre de la bien-traitance, la qualité des soins. Le rapport conditionne le renouvellement de l'autorisation de l'établissement.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Saint-Joseph anticipant cette obligation, a accueilli pendant trois jours la société Armonis, habilitée par l'Agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale. Trois professionnels ont inspecté tous les champs de l'activité de l'établissement, rencontrant les professionnels, bénévoles, résidents, familles. Lors de la réunion de clôture, chacun a partagé avec satisfaction les conclusions favorables, témoignant notamment de la promotion de la qualité de vie, de la personnalisation de l'accompagnement, de la garantie de droits et de la protection des personnes vulnérables.